



À l'invitation de la SOPAREMA et en présence des cabinets d'étude :

Bilan de la 2ème rencontre de concertation sur le secteur "Château-Rouge"

Ambiance animée lors de la seconde réunion qu'organisait le 29 mars dernier la SOPAREMA, pour présenter l'état d'avancée des études sur le secteur nord de rénovation. Les différents cabinets d'étude ont en effet dû affronter le feu des questions et récriminations des associations, mais surtout de particuliers habitant le secteur Château-Rouge, qui n'avaient pas uniquement fait le déplacement pour écouter sagement ce qu'on leur disait. Des habitants qui ont fait état longuement, et souvent de manière passionnée, des difficultés et des nuisances vécues quotidiennement. Plus que l'état du bâti, c'est la vocation commerciale du quartier, et la manière dont elle s'exerce aujourd'hui, qui semble être le principal point de friction pour les riverains.

Les représentants des cabinets d'étude ont pris bonne note des problèmes soulevés ; ceux-ci ne manqueront pas d'alimenter des études débutant tout juste.

L'étude sur le bâti

La première d'entre elles, menée par le Pacte, concerne l'état du bâti. Les premières investigations - sur les parties communes des immeubles - ont débuté entre les rues de Panama et Doudeauville. Le secteur d'étude a été partagé en deux parties. La partie Ouest, où le bâti est globalement en bon état, ne sera étudiée que par quelques "tests" ponctuels. La partie Est sera l'objet d'études plus approfondies. Les visites devraient être achevées vers la fin octobre.

L'étude sociale

L'étude du Pacte est couplée - en léger décalage - avec l'étude sociale mise en place par le cabinet ALFA. Celle-ci entend mettre à jour les difficultés et attentes des populations rencontrées. A l'issue de l'exploitation des données fournies par le recensement, un questionnaire - qui devrait être soumis aux associations - sera lancé. Il concerne l'état du logement, de la famille, mais aussi l'attachement au quartier et la fréquentation des équipements publics.

L'étude sur le tissu commercial

Moins avancée, l'étude menée par le CERCIA sur le tissu commercial a suscité nombre de réactions. Elle tentera,

après un travail sur l'histoire commerciale du quartier, de dresser un relevé de l'animation urbaine et des lieux de désertification. Puis, le CERCIA mènera une centaine d'entretiens auprès des commerçants. C'est toute la logique d'implantation commerciale qui est à repenser ici, avec toutefois une réserve de taille : de quels moyens disposent les aménageurs pour avoir prise en la matière ? Il faudra sans doute beaucoup d'imagination et de patience pour faire avancer les choses.

L'étude sur l'espace public

Enfin, l'étude de la COTEBA sur l'espace public, devrait principalement consister à compter les places de stationnement, repérer les mouvements de circulation, et leur origine. Une étude que Paris Goutte d'Or entend suivre de près, sur la base du document adopté il y a un mois et demi (voir PGO n°30). Une première réunion avec les services de la voirie devrait bientôt avoir lieu.

Malgré la passion qui entoure les débats, cette réunion a été l'occasion de faire entendre des voix d'habitants et d'associations. Ces dernières ont d'ailleurs été d'ores et déjà entendues : suite aux remarques de PGO, l'antenne SOPAREMA du 29 rue Myrha élargit ses horaires d'ouverture ; le public sera désormais également accueilli le mercredi de 14 h à 19 h 30, pour permettre aux personnes qui travaillent de donner leur avis.

LA PERMANENCE INFO-CONSEILS

DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

(problèmes de logement pour les immeubles touchés par la Rénovation, problèmes liés à la Rénovation et à l'aménagement du quartier, aux conflits locataires-propriétaires et aux copropriétés)

à lieu TOUS LES JEUDIS

de 17 h 30 à 19 h

à la Salle Saint-Bruno

(Tél. à ces heures : 42 62 11 13)



Suite à la réunion du Comité Consultatif des Citoyens du 15 mars :

Rapport au Préfet de Police et aux élus sur l'îlotage

Voici le rapport envoyé, suite à la réunion du Comité Consultatif des Citoyens consacré à l'îlotage, au Préfet de Police et à son Cabinet, au Commissaire du 18ème et aux élus (municipalité et député) :

Les associations soussignées, réunies au sein du Comité Consultatif des Citoyens de la Goutte d'Or (avec la participation du Syndicat Général de la Police - S.G.P./FASP), ont consacré leur première séance de travail thématique du 15 mars 1994 à l'îlotage.

Suite à cette réunion, LES ASSOCIATIONS SOUSSIGNÉES :

• **EXPRIMENT LEUR ACCORD** avec la définition de l'îlotage qui leur a été communiquée, à savoir :

L'îlotage est une mission qui a pour finalités :

- d'assurer la prévention,
- d'assurer la sécurité des personnes et des biens,
- de répondre durablement aux besoins d'aides des individus et du corps social,
- d'assurer les missions liées à la circulation, au stationnement et à l'hygiène.

C'est une méthode de travail qui a pour objectif d'assurer la présence et la disponibilité des services de police, à travers les gardiens de la paix affectés sur l'îlot. Il doit contribuer au rapprochement de la police et de la population.

Chaque îlotier doit donc être aisément accessible pour la population sur la voie publique, et être en mesure d'intervenir sur initiative ou sur réquisition.

C'est une organisation qui nécessite :

- une identification précise des îlots,
- la définition précise des activités et des responsabilités incombant aux fonctionnaires,
- une coordination des activités de police sur l'îlot.

• **CONSTATENT ET DÉPLORENT :**

- que l'îlotage ne semble plus être considéré comme une priorité dans le quartier,
- que peu d'associations ou d'habitants connaissent les îlotiers et savent où et comment les joindre,
- que la coordination des activités de police sur les îlots de la Goutte d'Or n'entretienne pas des liens organiques avec les associations,
- que les contacts qui s'étaient établis en 1991 avec les premières équipes volontaires ont peu à peu disparu,
- qu'il semble qu'un certain nombre d'îlotiers soient souvent employés à des missions ne relevant pas de l'îlotage (et parfois même hors du 18ème).

• **DEMANDENT :**

- que l'îlotage soit à nouveau une des priorités de l'action de la police dans le quartier,
- que les îlotiers soient clairement repérés par les associations et leurs missions bien définies,
- qu'un effort important de communication soit fait auprès des habitants et commerçants afin qu'ils sachent où et comment joindre les îlotiers,
- que la coordination du secteur "Goutte d'Or" se mette en place et entretienne des relations régulières avec les associations qui le souhaitent,
- que les finalités de l'îlotage soient respectées (prévention, sécurité, besoins d'aides, circulation, stationnement et hygiène),
- que les îlotiers puissent effectivement consacrer leur temps de travail à l'accomplissement de cette mission,
- que l'on en revienne à la procédure de sélection des volontaires qui avait été mise en œuvre au moment de la création de l'îlotage.

Associations signataires :

- **Accueil Goutte d'Or (10 rue des Gardes)**
- **ADOS (17 rue Polonceau)**
- **Arbre Bleu (52 rue Polonceau)**
- **ASSFAM-Pirouette (50 rue Stephenson)**
- **Enfants de la Goutte d'Or (28 rue de Chartres)**
- **Espoir Goutte d'Or - EGO (11 rue St Luc)**
- **EOLE (53 bis rue Marx-Dormoy)**
- **Ligue des Droits de l'Homme XVIIIème (40 Bd Barbès)**
- **Loisirs Animation Goutte d'Or - LAGO (6 rue de la Goutte d'Or)**
- **Paris-Goutte d'Or (27 rue de Chartres)**

ATTENTION !

contrairement à ce qui avait été annoncé,
la prochaine réunion thématique du
Comité Consultatif des Citoyens de la Goutte d'Or
aura lieu le **LUNDI 2 MAI à 19 h 15**
à la **Salle St Bruno (et non le 26 avril).**

A l'ordre du jour :
"Les points de fixation"
(marché aux voleurs, joueurs, prostitution,...)

"Paris-Goutte d'Or- La Lettre" - Supplément au n°30 de "PARIS-GOUTTE D'OR - Avril 1994 - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS
Dr de la Publication : Michel Neyreneuf - N° de Commission Paritaire : 66 173 - Dépôt légal : avril 1994 - Imprimerie : SPRINT-COPY

INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS..

■ STATION RATP BARBÈS

C'est parti : les travaux semblent commencer à la station RATP Barbès, côté Goutte d'Or. Les palissades ont été installées et l'on peut y lire quelques informations.

Nos fidèles lecteurs savent déjà tout de ce futur aménagement qui permettra d'avoir une station rénovée et un véritable accès (aux 2 lignes) du côté de la rue Guy Patin (ou des Islettes).

■ PLACETTE DES ISLETTES

Les travaux de la placette devraient bientôt se terminer, ce qui permettra l'ouverture du Bureau de Poste (courant mai ??).

Il semble que ce soit au rez-de-chaussée du nouvel immeuble livré, donnant sur la placette, que devrait être réinstallée provisoirement la P.M.I. du 50 rue Stephenson, ainsi que la Halte-Garderie "Pirouette".

Enfin, il est question de faire réaliser une toile peinte qui permettrait de couvrir les murs des bâtiments du fond de la placette, en attendant que ceux-ci soient démolis. Devraient y être construits par la suite des ateliers d'artistes.

■ RENTRÉE SCOLAIRE 94 (suite)

Comme prévu, le 28 mars dernier, la quasi-totalité des écoles du quartier étaient en grève. Une manifestation regroupant de nombreux enseignants, parents d'élèves, etc... a fait le tour du quartier, avant de se rendre à l'Hôtel de Ville.

Là, une délégation a été reçue par Monsieur Grand,

Conseiller de Paris, Président de la 4ème Commission (enseignement) et un responsable de la DASCO. Il semble que la communication fonctionne mal entre la Mairie du 18ème et l'Hôtel de Ville, puisque les représentants de la Ville ont dit n'être pas au courant des problèmes de la rentrée. Un nouveau rendez-vous a alors été fixé au 8 avril.

Lors de cette deuxième rencontre, la Ville a confirmé ce que nous avons annoncé dans le dernier "Paris-Goutte d'Or", à savoir que cinq salles seraient dégagées pour la rentrée 1994 : en plus des 2 nouvelles salles qui seront livrées à Pierre-Budin, une salle de dessin de Doudeauville sera "déspécialisée", la Bibliothèque de Pierre-Budin coupée en deux et une autre salle devrait être trouvée à Jean-François Lépine. Le Rectorat devrait confirmer la création des postes nécessaires à ces ouvertures.

Bref, tout cela répond à l'urgence, mais pas de façon satisfaisante, ni pour les enfants, ni pour les enseignants.

■ ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉCOLE À LA GOUTTE D'OR

Compte-tenu du fait que la mobilisation des enseignants a été très prenante durant ces derniers mois, et que l'association souhaite que la réflexion sur la scolarisation à la Goutte d'Or soit la plus large possible, il a été décidé de repousser l'organisation de ces "Etats Généraux" au 1er trimestre de l'année scolaire 1994/95. Ce sera l'occasion de faire une démarche commune, où seront associés la ZEP, l'Interservices de Quartier et PGO : bref, faire le bilan et dresser des perspectives, en privilégiant tout le travail réalisé et les initiatives déjà prises de ci de là.

Suite page 4

4ème ÉDITION à paraître début mai

On trouvera dans ce GUIDE toutes les associations et institutions repérées dans la Goutte d'Or qui travaillent au développement social du quartier, ainsi que tous les organismes du 18ème ou de Paris qui soit interviennent d'une façon ou d'une autre à la Goutte d'Or ou dans le 18ème, soit répondent à des besoins non pris en charge localement.

• 112 associations ou institutions présentées en fiches synthétiques classées par ordre alphabétique (comportant les renseignements suivants : adresse, téléphone, métro, activités et horaires, tarifs, public concerné, papiers nécessaires, responsables)

• 30 pages d'autres adresses utiles classées par thèmes : Sida, toxicomanie, alcoolisme, tabagisme, tuberculose, vaccinations & paludisme, centres de P.M.I., haltes-garderies, crèches, troisième âge, sports & loisirs, enseignement du français, social, garde d'enfants, grossesses, violences familiales, handicapés, logement, scolaire, consommateurs, propreté-hygiène-bruit, vie associative, insertion et formation professionnelle, immigrés et droits de l'Homme, etc...

En tout, 100 pages (format 21x15) d'une grande utilité pour tous ceux qui interviennent sur le quartier et l'arrondissement.

Tous les renseignements donnés dans cette 4ème édition sont remis à jour en mai 1994.

GUIDE Goutte d'Or et Paris 18ème des organismes au service du quartier

Pour se procurer ce GUIDE, 2 solutions :

- le GUIDE est en vente au prix de 30 F :
 - à la Salle Saint-Bruno,
 - à la Pharmacie du 2 rue Léon,
- ou par correspondance (au prix de 30 F + 10 F de frais par envoi) : pour cela, il vous suffit d'envoyer votre règlement par chèque (ou un bon de commande) à :

PARIS-GOUTTE D'OR

27 rue de Chartres - 75018 PARIS

(préciser si vous souhaitez obtenir une facture)

INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS.. INFOS..

■ DINER À THÈME DE L'ASSOCIATION "URACA"

L'association URACA nous prie de faire savoir que le dîner à thème "L'homme africain en détresse - La perte du statut de chef de famille" annoncé dans le dernier "Paris-Goutte d'Or" pour le vendredi 22 avril a été repoussé au vendredi 6 mai de 19 h à 22 h 30, à la Salle Saint-Bruno.

■ REVUE DE PRESSE "GOUTTE D'OR - 1976/1993"

Ce travail réalisé en commun par l'association AIDDA et la Salle Saint-Bruno contient de nombreux extraits de journaux sous le titre "La Goutte d'Or dans la presse : entre les mythes, la stigmatisation et la réalité - 1976/1993". On peut se la procurer en passant Salle Saint-Bruno (prix : 60 F - 300 pages environ).

Un regret : alors qu'un certain nombre d'extraits de la presse locale (politique ou associative) sont repris dans cette revue, "Paris-Goutte d'Or" n'a pas eu cet honneur !

A signaler que la Salle Saint-Bruno publie aussi depuis peu la revue de presse de chaque mois (qu'on peut consulter au Centre de Documentation). Numéros déjà parus : février et mars 1994.

■ VOLS DANS LES ASSOCIATIONS

Depuis quelques mois, la plupart des locaux associatifs du quartier ont été cambriolés, et pour certains, à plusieurs reprises. Ces actes affaiblissent d'autant l'action du tissu associatif de la Goutte d'Or qui ne croule pas sous la richesse. Les responsables associatifs se sont retrouvés pour faire le point. Bien évidemment, à chaque fois, plainte contre X (ou contre les personnes soupçonnées) est déposée.

La prochaine réunion du Groupe de travail de PGO

"Hygiène-cadre de vie"

aura lieu le jeudi 19 mai à 19 h 30 à la Salle St Bruno

A l'ordre du jour :

l'aménagement du quartier (voirie, circulation, espaces verts, etc...)

■ RELOGEMENT IMPOSSIBLE

Depuis quelque temps, la Préfecture nous renvoie les dossiers de personnes mal-logées demeurant à Paris, mais travaillant en banlieue, en précisant :

"L'étude de ce dossier fait apparaître que le lieu de travail de l'intéressé est situé en banlieue, à

Il semble donc souhaitable que ce candidat puisse bénéficier d'un logement situé à proximité de son lieu de travail.

C'est pourquoi, je vous engage à inviter M. à déposer une demande de logement auprès des services municipaux de la Ville de et de ceux de l'Etat, à la Préfecture de (l'Essone, Seine-St-Denis, etc...)"

Quand on sait que les communes de banlieue comme les Préfectures des départements périphériques refusent d'inscrire les candidats habitant Paris, cela fait toute une catégorie de la population parisienne (avec parmi eux de nombreux mal-logés) exclue de la possibilité d'être relogée par l'Etat.

D'ailleurs, la Préfecture de Paris accepte-t-elle de reloger des habitants de banlieue travaillant à Paris ?

PGO a protesté auprès du Préfet de Paris et a saisi de ce problème Alain Juppé.

POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT, EN COMPLÉMENT DU TRIMESTRIEL, "PARIS-GOUTTE D'OR" a créé "LA LETTRE de PGO" (uniquement par abonnement).

Chaque mois : l'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à L'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

Code Porte : (pour portage à domicile)

• ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"
(abonnement normal : 80 F / soutien : 100 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications
(adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :